

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice
Villars-Sainte-Croix**

PREAVIS NO 11/2021-2026

REMPLACEMENT D'UN VEHICULE

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Objet du préavis

Le Comité de direction sollicite l'accord de votre Conseil pour l'octroi d'un crédit de **CHF 59'000.-- TTC** destiné au remplacement d'un véhicule léger destiné au transport de personnel et à la traction de remorques.

Cet objet a été préalablement soumis à la Commission de gestion, chargée de rapporter en vertu des Statuts et du Règlement du Conseil intercommunal.

Préambule et historique

Le parc de véhicules actuel de l'ORPC dont l'entretien est assuré par LARAG SA à Echandens, concessionnaire officiel pour la vente de véhicules utilitaires légers, poids lourds, véhicules familiaux et de loisirs Mercedes-Benz se compose de 9 véhicules relativement récents exceptés deux anciens Puch (ex. canton) et d'un véhicule Mercedes Vito.

Inventaire des véhicules 2025 :

Véhicule	Marque	Type	1er mise en circulation
Bus N° 1	Mercedes Vito 111 CDI		28.04.2004
Roland 80	Mercedes Vito 116 CDI		18.12.2014
Roland 81	Mercedes Vito 116 BT 4 x 4		18.01.2016
Roland 82	Mercedes Citan 111 CDI		24.01.2017
Roland 83	Mercedes Vito 116 4 x 4		15.03.2018
Roland 84	Mercedes Vito 116 4 x 4		23.04.2019
Roland 85	Mercedes Vito 116 4 x 4		21.12.2022
Puch N° 21	Puch 230 GE		26.06.1990
Puch N° 23	Puch 230 GE		28.05.1993

Le bus n°1, Mercedes Vito 111 cdi de l'Organisation (VD 324'255) devait passer à l'expertise en 2025. Âgé de 21 ans, il a été demandé un devis pour sa mise en conformité. Ce véhicule est principalement destiné au transport de personnel.

Le devis pour la mise en conformité s'élève à 3'055 CHF TTC sans garantie que des frais supplémentaires ne soient encore nécessaires lors des réparations.

De plus, une défaillance du système de freinage a été détectée. Le garage n'autorise plus l'utilisation du véhicule sans cette réparation, car elle compromet la sécurité des occupants. Ces travaux engendreraient donc des coûts additionnels.

Une taxation du véhicule en l'état a été demandée. Sa valeur actuelle est estimée à 800 CHF.

Les cours de répétition et les manifestations ont été assurés à l'aide de véhicules supplémentaires empruntés aux districts de Lausanne et du Gros-de-Vaud. Un grand merci à l'entraide des ORPC pour leur précieux soutien.

Proposition

Une offre a été demandée à Larag SA à Echandens pour l'acquisition d'un véhicule léger destiné au transport de personnel et à la traction de remorques.

Lors de précédentes acquisitions, il a été constaté qu'en tenant compte du prix d'achat, du coût d'entretien (nous ne payons que les liquides pendant 10 ans ou 100'000 km), et de la qualité du service après-vente, il est avantageux de rester chez ce fournisseur.

La proposition pour un véhicule de remplacement Mercedes Vito 116 cdi 8 places, s'élève à CHF 55'703.44 TTC, offre datée du 12 mai 2025 valable jusqu'à fin août. Aucune offre comparative n'a été demandée, car un rabais exceptionnel de 28 % nous est accordé.

Description du lot

Le lot comprend l'achat d'un véhicule léger 8 places, avec une capacité de traction minimale de 2'500 kg.

Motorisation :

Type : Diesel

Direction et transmission :

Boîte automatique

Direction assistée

Nombre de places assises :

8 places modulables sur rails

Sécurité :

Airbags conducteur et passager

ABS

Volume et confort :

Sol en plastique (pas de moquette)

Climatisation manuelle ou automatique

Portes arrière des deux côtés

Coffre à deux battants avec fenêtres

Autres spécifications :

Roues hiver (M+S)

Crochet Variobloc (boule et œillet)

Couleur : blanc

Accessoires :

Régulateur et limiteur de vitesse

Bluetooth pour téléphonie

Autoradio DAB+ avec GPS

Capteurs de proximité avant et arrière

Caméra de recul

Vitres teintées noires à partir du deuxième montant

Déflecteurs sur vitres arrière (3e rangée)

Roue de secours

Livraison : A définir. Toutefois, le besoin de remplacement du véhicule est avéré et reconnu comme prioritaire.

Autres dispositions

Flocage : 50 % à charge de la région, 50 % à charge du canton

Équipement télématique : 100 % à charge du canton

Choix du véhicule

Les critères de sélection peuvent être résumés en trois points principaux :

- Prix du véhicule : Profiter d'une offre avantageuse tout en répondant aux besoins spécifiques ;
- Adéquation du véhicule : Le modèle choisi correspond parfaitement aux exigences de notre PCi. Il remplace efficacement le véhicule en fin de vie, avec une consommation réduite ;
- Critères environnementaux : Ce véhicule respecte les normes environnementales en vigueur, notamment la norme Euro 6E-BIS M1.

Financement

L'offre est valable uniquement **jusqu'au 31 août 2025**. Il est donc essentiel de le rappeler explicitement et de prévoir une marge budgétaire supplémentaire en cas d'augmentation des prix à l'automne.

Proposition

Au vu des éléments mentionnés ci-dessus, le Comité de direction estime qu'il n'est pas économiquement justifiable d'investir dans la réparation d'un véhicule aussi ancien. Ce dernier étant actuellement immobilisé et indispensable au bon fonctionnement de l'Organisation, son remplacement est jugé prioritaire.

Après une analyse approfondie des options disponibles et dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules, le Comité de direction propose de procéder au remplacement du véhicule concerné et requiert, dans le cadre du présent préavis, un crédit comme suit :

Achat d'un véhicule selon offre annexée :	55'703.44 CHF
En cas d'augmentation à l'automne et arrondi :	3'296.56 CHF

Total	59'000.-- CHF TTC
--------------	--------------------------

Conclusions

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORPC

- Vu le préavis du Comité de direction n° 11/2021–2026 en date du 13 août 2025 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion désignée pour l'étude de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'accorder au Comité de direction un crédit pour le remplacement d'un véhicule d'un montant total de **CHF 59'000.- TTC**, conformément au détail contenu dans le présent préavis.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 13 août 2025

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Strittmatter

Denis Lang

Annexe : Offre Larag SA Echandens datée du 12 mai 2025